

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 10 Octobre 1893

### PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 27 septembre 1893, M. Napoléon-Louis-Alexandre Delalonde, Directeur de la Police de la Principauté, est autorisé à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie qui lui a été conférée par S. M. le roi Humbert I<sup>er</sup>.

### NOUVELLES LOCALES

Mardi prochain, 17 octobre, à 10 heures du matin, aura lieu la messe du Saint-Esprit, à la suite de laquelle le Tribunal Supérieur tiendra son audience solennelle de rentrée.

S. Exc. le Gouverneur Général et les Autorités assisteront à cette double cérémonie.

La messe du Saint-Esprit, pour la rentrée des écoles, sera célébrée demain mercredi, à 10 heures du matin.

S. G. M<sup>re</sup> l'Evêque est rentré hier à Monaco, par le rapide de 5 heures 48 du soir.

Le nombre des voyageurs arrivés dans la Principauté pendant le mois de septembre 1893 a été de 28,090.

Nous avons le regret d'apprendre la mort du marquis Hippolyte Cavriani qui, depuis vingt-cinq ans, remplissait les fonctions de Consul de Son Altesse Sérénissime à Milan.

M. le marquis Cavriani était âgé de 85 ans.

Dans son audience du 6 octobre, le Tribunal Supérieur a prononcé trois condamnations correctionnelles, savoir : 15 jours de prison pour coups et blessures ; 3 jours d'emprisonnement pour ivresse manifeste, et 10 francs d'amende contre un témoin défaillant.

Nous apprenons que le R. P. Louis de San Marzano est nommé recteur du Collège de la Visitation, en remplacement du R. P. Silva.

Nos regrets accompagneront le P. Silva, qui avait su s'attirer ici toutes les sympathies. Quant au P. de San Marzano, il n'est pas un inconnu pour nous, il était depuis longtemps directeur de l'Ecole Apostolique.

Le P. Silva feste, d'ailleurs, pendant quelque temps encore à Monaco, comme professeur à la Visitation.

Les registres de l'état civil du mois dernier ne portent que cinq décès enregistrés dans la Principauté. En revanche, à côté de ce chiffre, qui prouve l'excellence de l'état sanitaire de notre pays, le nombre des naissances, pendant le même mois, s'est élevé à 26.

Nous avons assisté, samedi, à 3 heures un quart de l'après-midi, à un phénomène bien rare

dans notre pays. Un brouillard intense, venant du large, et poussé par le vent d'est, a, pendant quelques minutes, dérobé aux yeux des habitants de Monaco, la vue de la Condamine, de Monte Carlo et du Cap Martin.

Samedi, le train venant d'Italie qui arrive à Monaco à 8 heures 20 du matin, a eu plus d'une heure et demie de retard par suite d'une avarie à la machine, survenue à Monte Carlo.

On dût demander une locomotive de secours à Nice, où ce train n'est arrivé qu'à 10 heures 50 au lieu de 9 heures 10. Il n'y a pas eu d'autre accident.

Les concerts de jour ont désormais lieu, sur la terrasse du Casino, de 2 heures et demie à 4 heures de l'après-midi

Ceux du soir sont donnés dans la salle de spectacle les jours de mauvais temps.

ACTE DE PROBITÉ. — M. J.-B. Faraut, demeurant à Fontvieille, a trouvé la somme de cinq cent francs, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, sans vouloir accepter aucune récompense.

Depuis plusieurs jours, le train 7 (rapide venant de Paris) arrive avec d'assez longs retards à Monaco. Cela tient au grand nombre d'étrangers commençant à émigrer vers nos bords ensoleillés.

Ce matin, les trains allant de Monaco à Nice et vice versa circulent sur la voie n° 1, dont les deux parties ont été définitivement raccordées entre les tunnels de Saint-Antoine et de Barraia. La voie n° 2 est également prête (on installe en ce moment le pont sous rails du boulevard Charles III et le ponceau du Cap d'Aglio), avant peu elle sera utilisée par les trains pairs, la première étant réservée aux trains impairs.

La réception de la double voie, entre Eze et Monaco, est fixée au 25 de ce mois.

### LE SERVICE D'HIVER SUR LE P.-L.-M.

L'organisation des grands trains express journaliers du service de l'hiver dernier, ayant donné de bons résultats, est reprise dans son ensemble. On y a, toutefois, introduit quelques modifications de détail résultant de l'accélération que la transformation d'un certain nombre de machines du type 111,400 en machines à boggies et l'emploi de nouvelles machines Compound ont permis de réaliser.

Le train rapide 1, qui mettait l'hiver dernier 14 h. 33 pour venir de Paris à Marseille, fera le même trajet en 13 h. 45 (gain 48 minutes).

Le train de retour n° 2 ira de Marseille à Paris en 13 h. 34 au lieu de 14 h. 12 (gain 38 minutes).

Enfin, les trains rapides 7, 19, 10 et 20 gagneront 30 minutes environ dans le parcours de Paris à Nice et inversement.

Indépendamment de ces améliorations, l'organisation des services rapides sur le littoral méditerranéen comporte la modification du train de luxe dit « Méditerranée-Express » composé de ma-

tériel appartenant à la Compagnie des Wagons-Lits et était mis en marche, l'hiver dernier, deux fois par semaine.

Ce train correspondait au Club-Train de la Compagnie du Nord et partait de Paris-Nord à 11 h. 40 du soir, un peu tard au gré de notre clientèle parisienne.

Le Club-Train devant être supprimé par les Anglais l'hiver prochain et le train de luxe P.-L.-M. se trouvant privé, par suite, de sa correspondance anglaise, on a dû modifier complètement son horaire et fixer son départ de Paris à 7 h. 25 du soir et son arrivée à Nice à 1 h. 30 le lendemain, à Monaco, 2 h. 8.

Dans cette nouvelle marche, ce train sera, nous n'en doutons pas, très vivement apprécié du public qui trouvait trop tardive, non seulement l'heure de départ de Paris, mais aussi l'heure d'arrivée à Monaco (7 heures 51 du soir).

Il avait été impossible jusqu'ici, en raison des sujétions du service en voie unique, de donner à l'organisation, entre Nice et Monte Carlo, le développement que comporte l'intensité des relations qui s'établissent entre ces deux villes pendant les mois d'hiver.

L'achèvement de la double voie de Nice à Cabbé-Roquebrune permet de doter enfin cette section de facilités de communication répondant aux aspirations du public. L'organisation nouvelle comporte dans chaque sens, aux heures de la journée où le mouvement est le plus intense, un train par heure entre Cannes et Nice, Monte Carlo et Menton, et jusqu'à un train par quart d'heure entre Nice et Monte Carlo.

Entre Toulon et Nice, la marche du train 331 se trouve entravée par le train de luxe déplacé et par la modification résultant de l'accélération des trains 7 et 19. En conséquence, le 331 sera garé à Toulon du train de luxe et du train express 315, aux Arcs des trains 7 et 19, et il arrivera à Monaco à 5 h. 28 soir.

Cette modification, nécessitée impérieusement par le tracé des grands trains express, ne soulèvera, du reste, aucune difficulté, le train 331 étant purement local sur le littoral méditerranéen.

Les trains rapides 10 et 20 ayant été, l'hiver dernier, parfois encombrés de voyageurs locaux au moment où le mouvement des retours vers Paris commence à s'accroître, il a été prévu entre ces deux trains un nouvel express facultatif, qui sera mis en marche à l'arrière-saison entre Nice et Marseille; ce train permettra d'exonérer les grands rapides de tout service de route.

Il ressort enfin de l'examen du nouvel horaire que le train rapide de Paris n° 7, arrivant plus tôt que précédemment (3 h. 43 au lieu de 4 h. 21) la distribution postale du courrier aura lieu avec une avance de 40 minutes sur celle de l'hiver 1892-93.

On nous communique les renseignements ci-après :

La Compagnie P.-L.-M. mettra en marche, pendant la période des fêtes franco-russes à Toulon, des trains transportant des voyageurs de toutes classes.

Vendredi 13, train spécial pour Toulon. — Départ de Nice, 5 h. 15 du matin ; arrivée à Toulon, 10 h. 10. — Retour : Départ de Toulon, 7 h. 15 soir ; arrivée à Nice minuit 40. Ce train ne peut donc être utilisé par les habitants de la Principauté.

Ces fêtes sont fixées :

1° A Toulon, les 13, 14, 15, 16, 27 et 28 octobre courant ;

2° A Paris, du 17 au 24 octobre ;

3° A Lyon, le 25 octobre ;

4° A Marseille, le 26 octobre.

A leur occasion, la Compagnie P.-L.-M. délivrera des billets d'aller et retour des trois classes comportant une réduction de 30 % sur les prix du tarif général :

1° Du 11 au 28 octobre, pour Toulon, par toutes les gares du réseau situées à plus de 75 kilomètres de Toulon. Ces billets seront indistinctement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Toulon dans la journée du 29 ;

2° Du 15 au 24 octobre, pour Paris, par toutes les gares du réseau situées à plus de 75 kilomètres de Paris. Ces billets seront indistinctement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Paris dans la journée du 26 ;

3° Du 23 au 25 octobre, pour Lyon, par toutes les gares du réseau situées à plus de 75 kilomètres de Lyon. Ces billets seront indistinctement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Lyon dans la journée du 27 ;

4° Du 24 au 29 octobre, pour Marseille, par toutes les gares du réseau situées à plus de 75 kilomètres de Marseille. Ces billets seront indistinctement valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains partant de Marseille dans la journée du 28.

Tous ces billets ne pourront donner lieu à aucune prolongation de validité.

#### SPORT VÉLOCIPÉDIQUE MONÉGASQUE

Voici les résultats officiels des Courses vélocipédiques du 8 octobre 1893, qui nous sont communiqués par le secrétaire du Sport Vélocipédique Monégasque :

1<sup>re</sup> COURSE. — *Championnat du kilomètre du S. V. M.* — 5 partants.

1<sup>er</sup>, Armand Xhrouet (champion), 1' 32", croix en bronze et diplôme ; 2<sup>e</sup>, Julien Xhrouet ; 3<sup>e</sup>, Auguste Garin.

2<sup>e</sup> COURSE. — *Championnat des juniors.* — 5 kilomètres.

3 partants.

1<sup>er</sup>, Alphonse Viguier (champion), 11' 47", croix en argent et diplôme ; 2<sup>e</sup>, Oddo Nemmi, 11' 47" 1/5 ; 3<sup>e</sup>, Louis Fioupe, 11' 48".

3<sup>e</sup> COURSE. — *Championnat des seniors* — 5 kilomètres.

1<sup>er</sup>, Armand Xhrouet (champion), 12' 17" 1/5, médaille d'or et diplôme ; 2<sup>e</sup>, Auguste Garin, 12' 18" 1/5 ; 3<sup>e</sup>, Alphonse Viguier, 12' 24".

*Régionale.* — 7 kilomètres — 10 tours de piste.

Après deux manches, sont admis à courir la finale : MM. Cammarsted (Nice), de la Chapelle (Menton), Julien Xhrouet (Monaco), Muraour (Grasse), Gougoltz (Cannes), Viguier (Monaco).

1<sup>er</sup>, Gougoltz, 14' 44", 50 fr. ; 2<sup>e</sup>, Julien Xhrouet, 14' 46", 30 fr. ; 3<sup>e</sup>, A. de la Chapelle, 15' 2", 25 fr.

*Régionale (Consolation)* — 5 tours.

7 coureurs : MM. Cammarsted, Viguier, L. Fioupe, Jouan, Fayard, Cestari, Jacquin.

1<sup>er</sup>, Alphonse Jacquin, 6' 49", 20 fr. ; 2<sup>e</sup>, Jouan, 7' 12" 1/5, 15 fr. ; 3<sup>e</sup>, Cammarsted, 7' 12" 3/5, 10 fr.

Le S. V. M. fera courir, dans la plaine de Fréjus, dimanche 15 octobre, son championnat de 100 kilomètres et le brevet de l'U. V. F.

Cette dernière course est ouverte à tout coureur.

Le Consul de Suède-Norvège à Nice et dans la Principauté de Monaco porte à la connaissance des intéressés que M. F. Grubb n'est plus Vice-Consul de Suède-Norvège à Menton depuis le 27 janvier 1893.

Le Consul de Suède-Norvège,  
J.-B. MAISTRE.

#### CHRONIQUE DU LITTORAL

**Toulon.** — A l'occasion des fêtes qui auront lieu à Toulon, la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée met à la disposition du public, au prix exceptionnellement réduit de 210 francs, des billets spéciaux qui donneront droit au trajet de Paris à Marseille et de Toulon à Paris,

en première classe, ainsi qu'au séjour à bord d'un grand paquebot de la Compagnie générale transatlantique qui quittera Marseille pour assister à l'arrivée de la flotte dans le port de Toulon, où il séjournera trois jours.

Le prix des billets comprend le logement et le repas à bord du paquebot.

**Grasse.** — Les dernières pluies et le refroidissement de la température ont clos, avant l'heure, la récolte du jasmin qui devait, selon les conventions, durer jusqu'au 5 ou jusqu'au 10 du courant. La récolte aussi a été abondante, mais les prix peu rémunérateurs, à cause de l'excès de production.

La cueillette des tubéreuses touche également à sa fin, n'ayant donné que de très médiocres résultats, la plupart des oignons n'ayant poussé aucune tige.

La cassie arrive dans nos fabriques depuis plus de huit jours. Les anciens plants sont seuls en faveur auprès de nos industriels qui n'hésitent pas de donner aux fleurs de ceux-ci le double, et même plus, de ce qu'ils donnent de la fleur de cassie dite romaine.

**Menton.** — M. Dumas, commissaire spécial, qui remplace M. Lempereur, a pris possession de son poste dimanche.

#### CAUSERIE

##### L'Exercice de la Médecine

Une nouvelle loi sur l'exercice de la médecine a été promulguée en France le 30 novembre 1892. Son principal intérêt consiste dans la suppression du titre d'officier de santé. « Nul, dit le texte, ne peut exercer la médecine en France s'il n'est muni d'un diplôme de docteur en médecine, délivré par le gouvernement français, à la suite d'examens subis devant un établissement d'enseignement supérieur médical de l'Etat. »

Le titre de docteur ne pourra, comme par le passé, être conféré que par les facultés mixtes de médecine et de pharmacie. Toutefois, les étudiants seront libres de prendre les inscriptions précédant les deux premiers examens du doctorat, ainsi que de subir ces deux premiers examens dans une école préparatoire réorganisée suivant le décret du 31 juillet 1893.

La profession de dentiste, libre jusqu'ici, ne pourra à l'avenir être exercée que par les personnes munies soit du diplôme de docteur en médecine, soit d'un diplôme particulier de chirurgien-dentiste (décret du 23 juillet 1893).

De même, le diplôme de première ou de deuxième classe devient rigoureusement obligatoire pour les sages-femmes. La première année d'études pour la première classe peut être faite dans une école préparatoire de médecine et de pharmacie ou une maternité ; la seconde année doit être nécessairement faite dans une faculté ou une école de plein exercice.

La loi s'occupe ensuite des médecins, chirurgiens-dentistes et sages-femmes diplômés à l'étranger. En principe, quelle que soit leur nationalité, ils ne sont admis à pratiquer en France qu'à la condition d'y avoir obtenu le diplôme de docteur exigé des Français. Cependant, dans certaines circonstances d'âge et de notoriété, ils peuvent obtenir dispense totale ou partielle des inscriptions et dispense de trois examens, sur les cinq exigés pour l'obtention du grade de docteur. Ces dispenses sont accordées par le ministre de l'instruction publique. (Décret du 25 juillet 1893). Les chirurgiens-dentistes et sages-femmes diplômés à l'étranger doivent subir la totalité des examens exigés des Français, avec dispense totale ou partielle des frais de scolarité.

Diverses mesures transitoires sont visées ensuite par la loi. Les élèves ayant pris leur première inscription avant la promulgation de la loi pourront encore acquérir le titre d'officier de santé, et le droit d'exercer est maintenu à tout dentiste justifiant qu'il est inscrit aux rôles des patentes au 1<sup>er</sup> janvier 1892.

Les études médicales elles-mêmes ont subi plusieurs modifications contenues dans un décret du 31 juillet 1893. La plus importante consiste en ce que les aspirants au doctorat devront désormais produire, outre le diplôme de bachelier classique, un *certificat d'études physiques, chimiques et naturelles*, dont les conditions d'étendue et d'obtention ont été fixées par un autre décret de la même date. Les officiers de santé pourront obtenir le diplôme de docteur en médecine en subissant les épreuves des troisième et cinquième examens, ainsi que la thèse.

#### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Le Grand Prix d'Automne, qui sera couru pour la première fois demain au bois de Boulogne, sera-t-il aussi brillant qu'on l'espère ? Je crains que le monde n'y soit que très peu représenté. La chasse a des attraits bien grands pour ses fidèles et, ce qui est plus grave, il ne paraît pas y avoir en ce moment beaucoup d'entrain pour les réceptions n'ayant pas un caractère d'intimité. On s'amuse, c'est certain ; mais on s'amuse en famille, et la vie châtelaine n'est plus aussi fatigante pour les maîtresses de maison. Nous avons rendu compte de la belle représentation du *Pardon de Ploërmel* au château de Brissac. Cette semaine, nous n'avons guère à noter qu'un grand bal donné au château de la Jupellière, dans la Mayenne, par la comtesse de Vauguyon, en l'honneur de sa belle-fille, qui a conduit brillamment le cotillon avec le vicomte de Jourdan.

L'année dernière encore, Versailles et ses environs étaient un centre de gaieté et de fêtes à cette époque de l'année, et c'était une ressource charmante pour les chroniques de septembre. Les salons versaillais sont restés pendant toute cette saison dans le calme le plus complet. On a diné les jeudis et les dimanches, comme c'est de tradition, chez M<sup>me</sup> Heine à Rocquencourt. La perte de M<sup>me</sup> Boselli, femme de l'ancien préfet de Versailles sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, a fermé la demeure la plus hospitalière de la région. Son fils, M. Paul Boselli, reprendra l'année prochaine les brillantes réunions du château de Fausses-Reposes, dont il a conservé la propriété. La générale Galinier prépare une soirée de comédie dans sa villa de Clagny. Les deuils successifs dont a été affligée la famille Mallet ont fermé les châteaux qu'elle possède dans la vallée de Jouy. Un petit fait a, d'ailleurs, un peu contrarié les relations mondaines ; le 1<sup>er</sup> cuirassiers, qui était en garnison à Versailles, vient d'être remplacé par un régiment de dragons. C'est un événement : ces nouveaux officiers, qui ne seront pas moins distingués que leurs prédécesseurs, ne tarderont pas à s'être fait présenter et à être reçus partout ; mais il y a une période de transition dont il faut tenir compte.

Ce manque d'entrain, dont je parlais tout à l'heure, influera-t-il sur l'essai qui va être fait d'une journée de Grand Prix en automne ? Nul ne peut encore le savoir : ce qui est certain, c'est que le public ne paraît pas se préoccuper beaucoup de la nouvelle solennité hippique. Il n'y a pas, dans la ville, le mouvement particulier qui distingue la veille du Grand Prix d'été, et je ne vois guère que des réclames de couturières qui annoncent des toilettes, où la laine, la soie, le velours, les fourrures, se mélangeront harmonieusement. Il y a aussi quelques établissements où l'on voit danser des danses pittoresques, qui profitent de l'occasion pour organiser des « fêtes de nuit ». Mais les cochers ne sont pas impertinents comme à la veille du Grand Prix d'été, et les loueurs de voitures de remise louent leurs véhicules à des prix raisonnables. Un sportsman très connu m'affirme « qu'on viendra dimanche sur l'hippodrome de Longchamp, mais qu'on repartira ensuite « pour la campagne. »

— Et les fêtes franco-russes ? m'écriai-je ; vous ne croyez donc pas qu'elles retiennent beaucoup de monde ?

— Je ne le pense pas. Je sais que le gouvernement a pris les mesures les plus sages pour que l'amiral Avellan — il paraît que c'est à tort qu'on disait : l'amiral Avelane — ainsi que ses officiers, reçoivent une hospitalité dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour ne vous citer qu'un fait, qui me paraît significatif parce qu'il montre avec quel tact tout a été étudié jusque dans les moindres détails, c'est M. Paoli, commissaire spécial de la gare de Lyon, qui a été délégué par le ministère de l'intérieur pour aller au devant des officiers russes à Toulon, y assurer la sécurité de leurs personnes et les accompagner à Paris. M. Paoli est officier de la Légion d'honneur et décoré de plusieurs ordres russes qui lui ont été donnés à la suite de missions analogues qu'il a remplies auprès des membres de la famille impériale de Russie de passage en France. C'est un homme très distingué que vous avez dû connaître lorsqu'il était commissaire spécial à la gare de Nice.

— Parfaitement ; j'ajouterai qu'il y a laissé les meilleurs souvenirs.

— Eh bien ! maintenant que vous savez ma grande admiration pour le tact qu'ont montré le gouvernement et la ville de Paris dans l'organisation des fêtes franco-russes, permettez-moi d'ajouter que leur sollicitude a été si loin que pas un jour, pas une heure ne sera inoccupée par nos hôtes. Une fois engagés dans l'engrenage des cérémonies officielles, il ne leur restera guère de temps à accorder aux réceptions particulières.

Je sais que la soirée de gala à l'Opéra, si on avait pu y entrer en payant sa place très cher au bureau, aurait permis aux Russes de voir dans les loges l'élite du monde élégant. Malheureusement, il n'y aura à l'Opéra, ce soir là, que l'élite du monde officiel, et vous savez qu'on est rarement de première jeunesse quand on arrive aux hauts emplois. Je crains que l'arrivée de l'amiral Avellan, au point de vue mondain, n'ait pas tout l'effet qu'on avait espéré. Les hommes de loisir resteront à la campagne à peu près jusqu'au moment où ils iront chercher le soleil sur la Rive d'Or.

— Vous croyez que les départs seront nombreux ?

— Plus nombreux que jamais. Les villes du midi, sur toute la côte d'azur, regorgeront de visiteurs. Les Anglais qui avaient adopté l'Égypte déclarent qu'ils n'y iront pas cette année. Aller trois ans de suite au même endroit, ce ne serait pas assez britannique ! Peut-être y a-t-il d'autres raisons ? Peut-être la vie en Égypte n'est-elle pas aussi confortable qu'à Nice et à Monaco ?

— J'ajouterai que l'on revient toujours à ses premières amours et que l'engouement pour l'Égypte ne pouvait pas durer.

DANGEAU.

P.-S., 8 octobre. — La journée du Grand Prix d'Automne, qui se courait aujourd'hui pour la première fois, contrariée par un temps incertain et quelques averses dans la matinée, n'a pas dû être comme recette sensiblement supérieure à celle d'une journée de courses ordinaires.

Les toilettes sombres dominent.

A trois heures moins un quart, le landau présidentiel entre dans l'enceinte. M. Carnot est accompagné de M<sup>me</sup> Carnot et du général Borius. M<sup>me</sup> Carnot est vêtue de soie noire avec pèlerine violette et capote dorée.

Peu après la troisième course, le Président de la République prend place dans la tribune présidentielle.

Il a à sa droite, M<sup>me</sup> de Mohrenheim et à sa gauche, M<sup>me</sup> Carnot.

A ses côtés, se trouvent l'ambassadeur de Russie, le ministre de la guerre, le ministre du Pérou ; dans les tribunes officielles, de nombreux députés, conseillers municipaux, etc., et les notabilités du Sport, des Lettres et des Arts.

Les seize chevaux engagés dans le Grand Prix se sont présentés, sous les ordres du starter, dans l'ordre du programme, et, malgré leur nombre, ils prennent leur course sans faux départ.

Fripou dirige le peloton à une allure très vive, et ce n'est que dans la ligne droite que le cheval de M. Abeille, *Callistrate*, se détache pour gagner facilement.

Après la victoire de *Callistrate*, à quatre heures, le président de la République prend congé de ses invités et rentre directement à l'Élysée.

La victoire du champion français a été comme d'habitude saluée par une grande explosion de joie, en raison de la défaite du concurrent anglais *Buccaneer*.

La rentrée des courses a été une véritable déroute en raison du temps qui était devenu de plus en plus menaçant.

## FAITS DIVERS

On construit beaucoup de maisons en verre dans les villes américaines. A cet effet, au lieu de briques vitrifiées ou émaillées, on emploie des plaques en verres. Ces plaques, assure-t-on, résistent mieux que les briques émaillées contre les influences atmosphériques, l'humidité, le froid, etc. ; en effet, les briques vitrifiées et émaillées possèdent des pores qui laissent entrer les agents atmosphériques et qui les désagrègent après un temps plus ou moins long.

Pour éviter le trop grand poids qu'auraient les maisons dont il s'agit, les plaques sont creuses et on donne aux parois l'épaisseur nécessaire.

Lorsqu'on veut faire usage de plaques de verre coloré, on les confectionne en deux parties : la surface qui est colorée est ensuite comprimée fortement et réunie à chaud avec l'autre partie.

Le procédé, on le voit, est aussi simple que facile.

Un philosophe anglais vient de découvrir le langage des mouches.

D'après le rapport adressé par ce savant, les mouches auraient un langage particulier, que ne peuvent percevoir les oreilles humaines, mais qui devient clair pour les autres insectes. Il n'est pas question, bien entendu, du bourdonnement que nous entendons si souvent, bourdonnement qui n'est autre que le résultat du rapide mouvement de leurs ailes, mais bien de sons particuliers, qui forment un langage.

L'expérience est, d'ailleurs, paraît-il, facile à faire. Il suffit d'un microphone et de deux mouches se promenant sur une table. Le bruit de la conversation des deux mouches est très distinct, et peut être facilement noté ; il ressemble assez aux hennissements d'un cheval dans le lointain.

Peut-être parviendra-t-on un jour à comprendre le langage des insectes. Il en est qui pourraient révéler des choses intéressantes.

Depuis le 1<sup>er</sup>/13 septembre courant, l'importation des monnaies étrangères d'argent est interdite en Russie.

PLANTATION SUR LES REMBLAIS DE CHEMINS DE FER. — Le plus souvent, les talus des remblais des voies ferrées ne portent que de mauvaises herbes, ou bien ils sont plantés d'acacias : les tentatives d'utilisation de ces talus pour la plantation d'arbres fruitiers ont été assez rares jusqu'ici. Un ingénieur de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, en résidence à Gap, M. Dupont-Delporte, a eu l'initiative d'essayer des plantations de pommiers à cidre sur trois points de la ligne de Veynes à Briançon ; si ces plantations réussissent, elles seront multipliées sur tous les points de cette ligne. Cette initiative est à citer, d'autant plus que les produits de ces arbres seront laissés aux agents chargés de l'entretien de la voie ferrée.

On savait déjà que les Américains construisaient, dans les nouvelles villes fondées en quelques jours sur les territoires nouveaux (l'Oklahoma par exemple), des maisons en bois, préparées de toutes pièces, susceptibles d'être démontées ou chargées sur des rails pour se transporter plus loin.

Comme originalité, c'était déjà bien. Ils ont mieux. Ces bons Yankees viennent en effet, nous apprend la *Nature*, d'inventer un procédé pour surélever les maisons. En France, nous ajouterions tout bêtement des étages, après avoir détruit la toiture, mais il est entendu que nous ne sommes pas dans le mouvement ; les entrepreneurs du Nouveau-Monde rasant, tranquillement, l'immeuble par la base, le chargent sur une plate-forme et l'enlèvent dans les airs au moyen de puissants échafaudages. Les maçons ajoutent alors un rez-de-chaussée.

Et l'avantage de cette opération ! demanderez-vous. L'avantage ! c'est que le rez-de-chaussée se louera plus cher que les douzième ou treizième étages.

La maison citée est photographiée par la *Nature*, est large de 15 mètres, profonde de 33 et haute de 30 ; elle pèse 6,000 tonnes. Le prix des travaux s'élève à 100,000 dollars et la location du nouvel étage sera de 25,000 dollars.

« Dans le cas présent, la construction étant relativement ancienne, et tout briques et bois, il a fallu prendre des précautions particulières. Les vérins employés furent au nombre de 1,840 ; ils étaient manœuvrés par 130 hommes. Il a fallu onze jours un quart pour élever, dans ces conditions, le bâtiment de 4 mètres 56 au-dessus de son niveau primitif. Il n'a pas fallu moins de 152,400 mètres de charpente pour établir la plate-forme inférieure.

« Si la construction avait été plus solide, les travaux auraient pu être affectués avec moins d'hommes et, partant à moins de frais. L'ingénieur chargé de la direction des travaux ajoutait : « J'ai fait élever des bâtiments plus considérables que celui-ci ; et la précision avec laquelle on peut mouvoir les masses énormes est telle que de grandes glaces de plusieurs mètres de long qui garnissent les devantures des magasins n'ont même pas été fêlées pendant l'exécution des travaux. »

## VARIÉTÉS

### Le Raisin

Tous les médecins s'accordent pour dire que les raisins, parvenus à leur parfaite maturité, sont un des meilleurs fruits de nos climats, le premier que l'on puisse permettre aux malades entrant en convalescence. A une saveur douce, sucrée et aromatique des plus agréables, ils joignent des propriétés rafraîchissantes, tempérant favorablement les effets de la chaleur animale. Leur chair succulente et fondante n'est pas

seulement un aliment savoureux et nutritif, elle constitue encore un médicament susceptible de rendre de sérieux services.

Chacun connaissant les usages ordinaires du raisin et les produits qu'il fournit à la vie domestique, je ne veux considérer ici le fruit de la vigne qu'au point de vue curatif, en ayant soin de prévenir mes lecteurs que je ne reconnais pas au « vin en pilules » toutes les propriétés admirables que lui attribuaient Pline, Galien, Dioscoride et leurs successeurs les Allemands, fanatiques de la « cure au raisin ».

Quand on a lu, dans les auteurs de l'antiquité, la liste interminable des maladies justiciables de la grappe, on se demande pourquoi les pharmaciens du temps jadis n'allaient pas s'établir à l'ombre d'une treille.

En effet, Pline le naturaliste a écrit qu'on pouvait, avec le fruit de la vigne, guérir le manque d'appétit, les douleurs de la tête, la dysenterie, le crachement de sang, les défaillances, l'impetigo, l'érysipèle, l'alopecie, la splénite, les vomissements, la morsure des chiens et la piqûre des scorpions ; Galien ajoute que l'hépatite, la toux, la bronchite, l'inflammation des reins sont menées à bien par l'usage du raisin : Dioscoride dit de plus que les goutteux, les gens dont le cerveau est lourd, ceux qui ont des esquinancies doivent user largement des grains de l'arbre consacré à Bacchus, le Noé du paganisme ; contre les tumeurs hydropiques, il faut, selon Oribase, se servir de raisins secs, triturés, bouillis dans l'eau miellée avec des figues grasses ; les applications de suc de raisin, dit Hippocrate, guérissent les vieux ulcères.

La pathologie tout entière, on le voit, peut demander à la vigne aide et protection. En France, nous ne faisons pas un article de foi de cette croyance aux vertus interminables du raisin ; de l'autre côté du Rhin, les allégations de Pline et de ses frères en admiration sont paroles d'évangile.

A Durkheim, à Glesweiler, à Beingen, à Kreusnach, à Grünberg, en Allemagne, et aussi à Vevey, à Veytaux, à Montreux, en Suisse.

Le raisin est divin, il n'est rien qui l'égale.

Il fait maigrir les gens obèses et engraisse les efflanqués ; il rend le sommeil aux agités et réveille les léthargiques ; il combat, avec le même succès, la boulimie et le manque d'appétit, la diarrhée et la constipation, les maladies du dehors comme celles du dedans. Allez dans n'importe quelle station uvale, on vous déclarera carrément que la cure au raisin va vous rendre la santé parfaite, votre constitution fût-elle aussi délabrée que les murs du Château-d'If.

Que faut-il penser de toutes ces belles promesses ? — Il faut y voir, malgré l'opinion contraire de mon confrère Rotureau, la preuve d'une malheureuse tendance de l'esprit humain à gâter les meilleures choses par une exagération naïvement enthousiaste, ou follement intéressée.

L'usage des raisins en quantité suffisante, le matin à jeun, pendant quelques semaines, produit, en réalité, un effet laxatif qui a rendu des services dans les troubles de l'estomac et de l'intestin ; certaines personnes, dont l'état semblait exiger une saison aux eaux magnésiennes ou sodiques, ont pu s'en dispenser en remplaçant un voyage à Vichy, au Mont-Dore ou à Neris, par quelques stations au milieu des vignes ; plus rarement, on a vu le raisin mangé abondamment guérir des engorgements des viscères abdominaux et même des hydropisies : il n'en a pas fallu davantage pour donner à certains propriétaires, désireux de vendre leur récolte sur pied, l'idée d'exhumer toutes les belles attestations thérapeutiques de l'antiquité, en les affublant d'un vêtement moderne.

Les anciens, disent Messieurs les médecins uvopathes, avaient constatés — leurs livres en font foi — les propriétés incomparables du précieux jus de la treille. Une chose manquait à leurs travaux, c'est la consécration de l'analyse chimique ; ce contrôle, qui devait mettre les faits d'accord avec la théorie, on l'a retrouvé dans les chiffres suivants :

Composition du suc de raisin pour 100 parties de suc :

Matières albuminoïdes azotées.....	1.7
Sucre, gomme.....	12 à 20
Substances minérales.....	1.3
Eau.....	75 à 83

Composition du lait de femme pour 100 parties de lait :

Matières albuminoïdes azotées.....	1.5
Sucre, gomme.....	11
Substances minérales.....	0.4
Eau.....	87

Doutez-vous encore, à présent, de l'action universelle du raisin ? Vous qui savez que le lait d'une mère est le meilleur remède à tous les maux de son enfant, refusez-vous d'admettre que le lait végétal, distillé par les ceps, a les propriétés indiquées par sa composition chimique.

Pour un peu, les faiseurs d'analyses ainsi lancés ajouteraient : on s'est quelquefois étonné de la grossièreté de l'image de Sully, comparant l'agriculture à la mamelle de l'Etat ; le compagnon d'Henri IV était tout simplement chimiste, sans en avoir l'air, et sa façon de parler montre qu'il connaissait bien les éléments constitutifs du raisin !

N'en déplaise aux fanatiques du laboratoire, il ne suffit pas que deux corps aient des compositions analogues, ni même identiques, pour qu'ils agissent de la même façon sur l'organisme humain. Il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour trouver un exemple ; nous l'avons dans la main, sans quitter la vigne ; le sucre de raisin, qui est doux, agréable au goût, nutritif, bienfaisant, contient les mêmes quantités de carbone, d'hydrogène et d'oxygène que l'acide acétique, son isomère, que l'on classe dans la catégorie des poisons irritants.

Le raisin ne se mange pas seulement à l'état frais. Aux pays vignobles, on garde assez longtemps les grappes dans une demi-fraîcheur, en les suspendant au plafond avec des ficelles. Ce mode de conservation est la cause d'un goût poussiéreux, qui n'est pas des plus agréables, à mon avis, mais les vrais amateurs de raisin pendu haussent les épaules dédaigneusement, quand on ose en faire l'observation devant eux. Savent-ils que Tibère faisait suspendre sa provision dans la boutique d'un maréchal-ferrant ? Je leur conseille d'essayer de ces raisins fumés dans les forges ; ils m'en diront des nouvelles. Pour moi, sans y goûter, je sais qu'ils ont la saveur de la créosote et je m'en explique l'usage pour les porteurs de catarrhes bronchiques seulement.

Les raisins secs sont d'un usage plus général que les raisins pendus ou fumés. On les prépare soit en les exposant pendant plusieurs semaines au soleil, soit en les mettant quelques minutes dans un four. Quelquefois le séchage est précédé de l'immersion dans une lessive de soude.

Quel que soit le mode de préparation, les raisins secs, qui font la gloire de Corinthe en Grèce, de Damas en Syrie, et de Roquevaire en Provence, donnent un aliment sain et agréable. Ils ont une saveur extrêmement sucrée qui leur communique des propriétés pectorales incontestables ; la pharmacie les utilise. Quatre, huit et même dix livres de raisins frais sont ordonnées tous les jours dans les stations uvales en vogue de l'Allemagne et de la Suisse ; les médecins français mettent quelques onces de raisin sec dans le mélange de dattes, de jujubes et de figues, qui fait la « tisane béchique des quatre fruits ». En une seule ville de France, le raisin est administré médicalement à haute dose ; c'est à Celles-Bains, dans l'Ardèche, où l'on a essayé, sans trop de succès, de mettre à la mode les traitements en si grand honneur dans l'empire germanique.

Le raisin en pot, coté au minimum un louis la grappe, fruit luxueux sans goût, ayant le seul mérite d'être servi hors de saison à des soupeurs glorieux de vider leurs poches, n'est pas, comme on pourrait le croire, une primeur méridionale ; c'est un produit de l'industrie anglaise qui fait fructifier la vigne à la vapeur, comme elle fabriquerait des socques articulés ou des bretelles irrétrécissables.

L'excellent chasselas de Fontainebleau, dont les Parisiens se régalaient tant (ils en consomment sept millions de kilos par an), vient surtout de Thomery..... et de Montauban. L'histoire des prunes de Brignoles récoltées à Agen est éternellement vraie, comme celle des biscuits anglais pétris à Saint-Denis, des soies de Chine tissées à Lyon et des pipes turques moulées dans la terre de Marseille,

Revenons à l'hygiène.

Frais ou sec, le raisin peut être un réceptacle de

microbes. Pour le raisin sec, je m'en suis douté, en allant visiter en leurs bastides des Provençaux fiévreux couchés sous des solives garnies de panses ou de clairrettes ; pour le raisin frais, je m'en rapporte aux expériences du docteur Schuirer, de Vienne, qui a trouvé des bacilles de tuberculose dans l'eau ayant servi à laver des raisins vendus au panier dans la rue.

Nous en concluons, si vous le voulez, qu'il est permis à la fin du repas de demander un verre supplémentaire pour faire prendre un bain de propreté au dessert venu de la vigne, même de celle qui ne fut jamais doucée à la bordelaise.

D<sup>r</sup> FÉLIX BREMOND.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
1, rue du Tribunal, 1

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi dix-neuf octobre courant, à neuf heures du matin et jours suivants, s'il y a lieu, au boulevard des Moulins, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, consistant en : lits complets, armoires à glace, commodes, tables de nuit, tables de toilette, guéridons, fauteuils, chaises, glaces, pendules, mobilier de salle à manger en noyer ciré, rideaux, tapis, lingerie, vaisselle, verrerie, argenterie, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : CHARLES TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire et défenseur  
3, avenue de la Gare, Monaco

ADJUDICATION POUR CAUSE DE MALADIE

Le samedi quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, à deux heures de l'après-midi, à Monaco, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Blanc ;

D'un fonds de commerce de quincaillerie et grènerie, avec bar et buvette en dépendant, exploité à Monaco, rue Sainte-Suzanne, n<sup>o</sup> 5, par les frère et sœur SAINSON, comprenant clientèle, matériel, marchandises et droit au bail. Excellente clientèle.

Bénéfices nets, annuels et certains..... 8,000 fr.

En un seul lot, sur la mise à prix de... 25,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Blanc, notaire, dépositaire du cahier des charges, auquel est annexé un inventaire des marchandises.

Et, pour visiter, sur les lieux.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 2 au 8 octobre 1893

TARRAGONE, b.-g. Maria Stefano, ital., c. Oreggio, vin.  
SAINT-TROPEZ, b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, sable.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.

Départs du 2 au 8 octobre

SAINT-TROPEZ, b. Jeune-André, fr., c. Rumières, sur lest.  
ID. b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON  
Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1<sup>er</sup> octobre 1893

JULES CLARETIE, de l'Académie Française — *Ma Dernière Préface*  
MAURICE GUILLEMOT. — *Affres d'Amour* (fragments).  
RICHARD RANFT — *Lise* (nouvelle), avec illustrations de l'auteur.  
LOUIS CORNILLON — *T'en souviens-t-il?*  
EMMANUEL LANSYER — *Sonnets*. — I. Nivôse; II. Ecole buissonnière; III. l'Eglise de Locronan; IV. les Marais salants; V. la Mer; VI. Macheoul; VII. Nantois; VIII. Ouessant; IX. le Manoir en ruines; X. les Voix de la Lande; XI. Souvenir; XII. Coataner.  
UN TOURISTE. — *Chez Jules Adeline, à Rouen*, avec aquarelles de Jules Adeline.  
ALTER EGO. — *Au jour le jour*. — L'Exposition d'Alfred Stevens; Mort de Jules Franceschi et de Adolphe Yvon.  
M. D'ARAY. — *Bulletin bibliographique*.

ABONNEMENTS : Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque*.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique CONSO, de Nice

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

MM. les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies, les Recueils suivants, seules publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante ans, avec le concours et sous le contrôle des Compagnies :

L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines)...Fr. » 75  
Livret-Chaix continental { 1<sup>er</sup> vol., réseaux français..... 1 50  
  { 2<sup>e</sup> vol., services étrangers.... 2 »  
Livret-Chaix spécial de chaque réseau..... » 40  
Livret-Chaix spécial des Environs (sans les plans coloriés) » 25  
Livret de l'Algérie et de la Tunisie, avec carte..... » 50

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
2	756.2	755.4	755.3	755.6	756.5	26.4	26.7	26.2	25.7	25.7	O.	Beau, nuageux	
3	57.8	52.5	51.7	52.1	52.4	26.6	27.2	26.9	26.6	26.4	O. S-E.	Beau	
4	51.5	51.9	52.2	52.5	54.1	25.7	26.6	26.1	25.7	25.8	S-E.	Nuageux	
5	55.6	55.8	55.4	57.4	58.7	25.4	25.6	25.3	24.7	24.8	S-E fort	Couvert, pluie	
6	61.6	60.1	60.2	60.1	59.9	25.7	26.1	25.6	25.6	25.5	S-O.	id.	
7	59.8	60.2	59.1	58.5	57.2	26.2	26.4	25.8	25.7	25.5	O.	Beau, nuageux	
8	59.5	59.2	58.2	58.2	58.6	25.6	26.2	25.2	24.6	24.5	O. assez fort	Beau, couvert	
DATES		2	3	4	5	6	7	8					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	26.9	27.2	26.6	25.8	26.2	26.4	26.3				
		Minima	25.1	26.1	25.6	24.6	25.2	25.4	24.5				

Pluie tombée : 13<sup>mm</sup>